

Philosophie de pratique



Pourquoi une philosophie de pratique?

Suite à la planification stratégique, le choix de tendre plus vers l'association que nous sommes plutôt que vers un ordre a été mis en lumière. Dans cette optique, il a donc été décidé de changer la charte d'éthique actuelle pour la transformer en philosophie de pratique.

Choisir une philosophie de pratique plutôt qu'une charte est faire le choix d'une démarche vivante et réflexive, plutôt que de dicter des règles de comportement.

La philosophie de pratique est un processus qui implique de penser par soi-même et de transformer sa manière d'agir, en communauté.

Une charte est un document statique que l'on signe une fois. À l'inverse, la philosophie de pratique est un processus continu. Elle permet de s'adapter aux situations complexes en développant une pensée critique, autonome et "autocorrectrice", plutôt que d'appliquer mécaniquement une règle.

La philosophie de pratique vise à ce que les individus s'approprient les valeurs, ce qui mène à une meilleure cohérence interne (entre les idées et les actes), plutôt qu'à une simple conformité.

Elle repose sur le questionnement socratique, la communauté de recherche et l'échange, favorisant un climat de dialogue et de recherche de sens, contrairement à une charte qui ferme la discussion en fixant une réponse définitive.

Philosophie de pratique

Cette philosophie de pratique incarne la vision collective des doulas de l'AQD. Ce n'est pas un code rigide, mais plutôt un cadre vivant qui reflète notre engagement collectif envers des accompagnements respectueux, éthiques et centrés sur l'autonomie des personnes.

Plus qu'un simple document, cette philosophie représente notre engagement commun envers des accompagnements qui honorent l'autonomie, célèbrent la diversité et soutiennent le pouvoir d'agir des personnes que nous accompagnons. Ici, nous unissons notre communauté tout en respectant la singularité de chaque pratique.



La doula pratique l'accompagnement périnatal et reproductif aux côtés des personnes qui la choisissent. Iel les épaulé dans leur parcours, s'adapte à leur rythme et leur apporte présence et soutien.

L'approche de la doula est fondée sur la compréhension des processus physiologiques et émotionnels du parcours périnatal et reproductif. Iel favorise une expérience qui honore les souhaits et les besoins des personnes qu'iel accompagne. La continuité relationnelle, qui se construit sur plusieurs semaines ou selon les besoins spécifiques de chaque situation, permet à la doula de développer un lien de confiance profond et de connaître intimement les besoins, les préoccupations et les aspirations de la famille.



L'accompagnement de la doula se caractérise par sa continuité relationnelle et son approche personnalisée qui valorise l'autonomie des personnes. Sa pratique indépendante s'inscrit dans un cadre strictement non-médical.

Si la doula repère des situations qui nécessitent une attention particulière et qui dépassent son champ de pratique, iel oriente les familles vers les ressources publiques, communautaires ou privées appropriées.





Honorer l'unicité de chaque famille

La doula reconnaît que chaque personne qu'il accompagne est unique, avec ses propres valeurs, croyances, besoins et aspirations. Il soutient l'autodétermination de toute personne concernant son parcours, reconnaissant que ses décisions portent des significations profondément personnelles et culturelles. Il accueille chaque personne avec ouverture et sans jugement, célébrant la diversité sous toutes ses formes.



Reconnaître nos biais, créer des espaces authentiques

La doula reconnaît qu'il a des biais personnels, culturels et sociaux qui peuvent influencer sa pratique. Il s'engage à identifier, reconnaître et examiner ces biais ainsi que ses privilèges de manière continue. Cette démarche d'auto-réflexion lui permet d'offrir un accompagnement plus équitable et respectueux.

La doula développe ses compétences en relation d'aide par la formation continue, les échanges et l'entraide avec ses pairs, ainsi que la réflexion collective sur les enjeux éthiques. Il pratique l'humilité dans sa pratique, reconnaissant que sa propre expérience et vision du monde ne constituent pas la référence universelle. Cette conscience lui permet de créer un espace authentiquement centré sur les besoins et les valeurs de ses client·es.





Confiance et respect : fondement de l'autonomie

La confiance et le respect constituent le fondement de la pratique doula.

La doula honore toutes les décisions de ses client·es, même lorsqu'iels diffèrent de ses préférences personnelles ou de ses convictions. Iel reconnaît que les personnes qu'iel accompagne sont les mieux placées pour prendre des décisions concernant leur propre parcours, car iels seul·es connaissent l'ensemble de leur contexte, leurs valeurs et leurs priorités.

Son rôle est de soutenir leur processus décisionnel en fournissant l'information et le soutien demandés, sans jamais se substituer à leur autonomie.



Accompagner avec intégrité

L'intégrité de la doula se manifeste par son engagement à fournir une information basée sur les données probantes actuelles. Iel demeure conscient·e de ses limites de compétences et transparente quant à celles-ci. Iel oriente ses client·es vers les ressources appropriées lorsque leurs besoins dépassent son champ d'expertise.

La doula pratique l'honnêteté dans tous ses échanges, évitant de minimiser les défis ou d'amplifier les craintes. Iel soutient ses client·es sans leur imposer ses convictions personnelles, reconnaissant que son rôle est d'accompagner leurs décisions plutôt que de les influencer selon ses propres préférences. Cette posture d'intégrité inclut également la reconnaissance et la correction de ses erreurs lorsqu'iels surviennent.





Établir des bases relationnelles claires

La doula met en place des ententes de service qui définissent clairement les services inclus, ses limites de pratique, les modalités de collaboration et les engagements mutuels. Cette clarté établit les bases d'une relation saine.

La doula communique de manière transparente sur ses modalités de travail, ses disponibilités et ses méthodes d'accompagnement. Ce cadre inclut également le respect de la confidentialité et la définition claire des responsabilités respectives. La mise en place de ce cadre dès le début de la relation permet d'éviter les malentendus et de maintenir une relation de confiance.

L'AQD met à disposition des modèles d'ententes de service dans sa boîte à outils pour guider les doulas dans l'élaboration de leurs propres ententes.



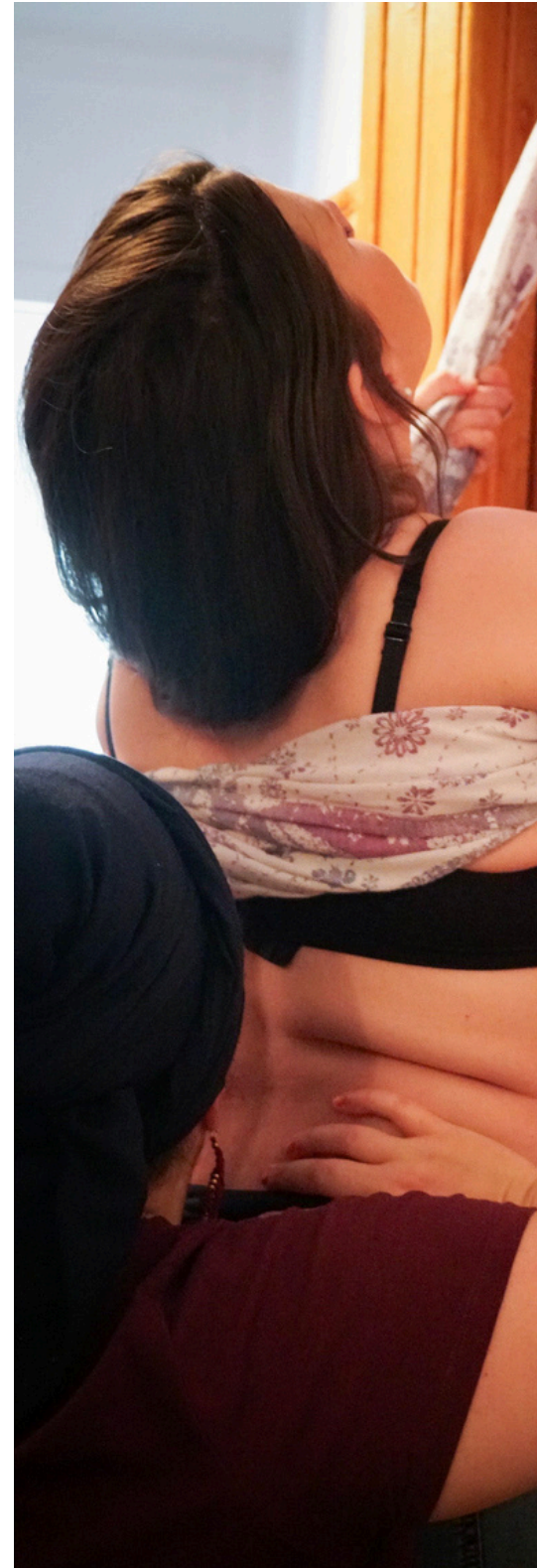


Prévenir et dénoncer les violences

La doula reconnaît l'existence des violences obstétricales et gynécologiques. Elle agit pour les prévenir et y répondre selon ses moyens et ses limites, que ce soit par l'éducation, l'intervention directe ou la dénonciation. Elle maintient une indignation saine face à ces injustices tout en offrant un soutien approprié aux personnes qui en ont été victimes.

La doula soutient l'autodétermination dans le parcours périnatal, reconnaissant que les rapports de pouvoir peuvent limiter les choix réels des personnes qui enfantent. Elle soutient ses client·es à connaître et faire valoir leurs droits, tout en respectant leur rythme et leurs décisions concernant les démarches qu'ils souhaitent entreprendre. Son rôle inclut la validation de leur expérience et le soutien dans leur cheminement vers un mieux-être.

La doula reconnaît que des violences peuvent également survenir au sein de la communauté doula et s'engage à ne pas perpétrer de tels comportements. Elle prend action face aux pratiques inappropriées envers les client·es, à l'exploitation de stagiaires ou à toute forme d'abus de pouvoir.





Valoriser notre expertise, bâtir la pérennité

La doula exige d'être respecté·e dans son travail, son champ de pratique et ses conditions de pratique par l'ensemble des intervenant·es du parcours périnatal. Son accompagnement représente une expertise acquise par la formation, l'expérience et le perfectionnement continu, et mérite d'être valorisé en conséquence.

La valorisation de la pratique inclut une juste rémunération. La doula établit des tarifs qui reflètent la valeur de son expertise, le temps investi et la responsabilité qu'iel assume. Iel affiche clairement la valeur réelle de ses services. Pour favoriser l'accessibilité, iel peut, sans obligation de le faire, privilégier les plans de paiement, proposer des tarifs selon le revenu, offrir des réductions ponctuelles ou s'engager dans des organismes communautaires soutenant les familles qui en ont le plus besoin.

Lorsque la doula offre ses services pro bono, iel le fait dans un cadre communautaire ou dans une perspective de soutien aux familles les plus défavorisées, sans promouvoir la gratuité généralisée. Cette approche contribue à valoriser l'ensemble de la pratique doula et à assurer sa pérennité.



Solidaires, cultiver l'esprit communautaire

Bien que la pratique de la doula soit souvent privée et individuelle, iel reconnaît qu'iel fait partie d'un mouvement plus large au service des personnes qui enfantent. La doula peut, selon ses capacités et intérêts, contribuer au-delà de sa pratique individuelle à une vision collective de meilleure prise en compte des besoins des familles.

La doula encourage l'entraide et le soutien mutuel entre doulas, partageant ses connaissances et ses ressources. Iel cultive des relations constructives avec tous les intervenant·es du parcours périnatal, favorisant la complémentarité des approches et des services. Cette collaboration s'enracine dans son engagement envers le bien-être des familles et l'amélioration de l'expérience périnatale au Québec.





S'engager dans l'amélioration continue

La doula s'engage dans une démarche continue d'amélioration de ses compétences et de ses connaissances. Cette formation continue est diversifiée et provient de sources fiables, incluant les avancées de la recherche scientifique, les approches innovantes d'accompagnement et la réflexion sur ses pratiques.

La doula met à jour régulièrement ses connaissances basées sur les données probantes, participant à des formations, des colloques et des échanges entre pairs. Le codéveloppement et l'apprentissage collectif enrichissent sa pratique individuelle et contribuent à l'évolution de l'ensemble de la communauté des doulas. Cette démarche de formation continue témoigne de son engagement et de son respect envers les familles qu'iel accompagne.

L'AQD exige 8 heures de formation continue par année pour maintenir l'adhésion.



En pratiquant selon cette philosophie, la doula contribue à transformer positivement l'expérience périnatale au Québec. Elle participe à un mouvement collectif qui place l'autonomie, la dignité et le bien-être des personnes qui enfantent au cœur de l'accompagnement.

Engagement

La doula qui devient membre de l'AQD, s'engage à adhérer à cette philosophie de pratique et à aligner sa pratique avec celle-ci.

